

## Concertation sur le devenir des églises

### Le problème

Le déclin de la pratique religieuse entraîne la baisse de fréquentation des églises dont les coûts d'entretien représentent une charge financière conséquente pour les communes. Le contexte de baisse des dotations et de rationalisation des dépenses publiques risque d'entraîner la dégradation de ce patrimoine, lié à l'histoire et à l'identité des communes.

### Votre solution innovante

Mener l'expérimentation d'une concertation publique sur la question sensible du devenir des églises et du développement de nouveaux usages en lien avec les besoins du territoire.

### Les objectifs

- Organiser un débat public et une large concertation
- Assurer la transversalité de la démarche avec les différentes compétences de l'intercommunalité (développement durable, culture, tourisme, ...)
- Inventorier le patrimoine culturel pour en connaître ses atouts/potentiels et ses faiblesses
- S'inspirer d'expériences similaires (France et international)

### La description de l'innovation

- **Qui :**

Lors de l'élaboration de l'Agenda 21 en 2014, les élus locaux ont inscrit ce projet dans les priorités. L'intercommunalité s'est alors rapprochée, pour les aspects patrimoniaux et juridiques, du CAUE de Meurthe-et-Moselle, du conseil départemental 54, de l'Association des Maires 54, de l'École d'Architecture de Nancy et a bénéficié d'une coopération avec le Québec.

- **Pour qui :**

Les citoyens et pratiquants, au cœur de ce dispositif expérimental.

- **Quoi :**

Après des recherches approfondies sur l'aspect patrimonial des édifices et le contexte juridique complexe de gestion de ces bâtiments, la CCM&M s'est appuyée sur l'expertise de l'association Citoyens & Territoires pour organiser la concertation expérimentale et d'animation dans les communes volontaires.

- Voyage d'étude au Québec d'élus et techniciens (CCM&M, CAUE54, CD54...) pour échanger avec des élus canadiens sur les modalités opérationnelles de réaffectation des bâtiments culturels
- Organisation de réunions publiques avec les habitants dans les communes volontaires
- Recrutement d'un stagiaire « sociologie des pratiques culturelles » et réalisation d'une enquête sur la vision et les pratiques des lieux de culte par les habitants
- Organisation d'un colloque international (France Canada Belgique) : découverte des églises
- Modélisation d'une transformation de lieux culturels avec projection sur de nouveaux usages.

Les conclusions ont fait l'objet d'une analyse sociologique approfondie par un étudiant, pour qualifier le lien affectif aux églises et identifier les freins à la réaffectation des bâtiments.

L'ensemble des travaux a été restitué lors d'un colloque national.

Un guide méthodologique complet a été rédigé par l'ensemble des partenaires.

- **Quand :**

- 2016 : Lancement de la démarche prospective et d'animation de la réflexion
- 2017 : Création de la CC Mad&Moselle, lancement de la concertation publique et recrutement d'un stagiaire en service civique patrimoine.
- 2018 : Concertation
- 2019 : Elargissement de la réflexion sur la partie mosellane de l'intercommunalité et étude de la faisabilité de création d'énergies renouvelables sur ces bâtiments, en lien avec une démarche de centrale photovoltaïque villageoise.
- Projet 2020 : Concrétiser une transformation de lieu culturel sur le territoire.

### **Les moyens humains et financiers**

*Moyens humains* : Le projet global est porté par la vice-présidente à l'attractivité culturelle et piloté par le DGS. Un stagiaire (4<sup>ème</sup> année sociologie) et une animatrice ont participé à la démarche.

*Moyens financiers* : 18 053,70 €,

Dont charges de personnel: 1 706 € et organisation et évènementiel: 3 047 €.

Partenariats : 13 300 €.

### **L'évaluation de l'innovation**

- **Impact**

- 120 habitants ont participé à la concertation publique dans les communes d'Arnaville, Euvezin, Seicheprey et Thiaucourt,
  - 93 personnes ont répondu à l'enquête
  - 10 communes sur les 48 du territoire concerné ont participé au projet,
- La concertation a été rendue plus efficace et force de partenariats grâce au portage de la démarche à l'échelle intercommunale.

- **Potentiel**

Duplication sur l'ensemble des communes françaises car toutes sont confrontées à des dépenses d'entretien, baisses de dotations et baisse de la pratique religieuse.

S'assurer, en amont, d'une acceptation du projet par les organismes de cultes et élus locaux.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

- Poursuite de la médiation sur les communes Meurthe-et-Mosellanes et engagement de la démarche sur les communes mosellanes de l'intercommunalité
- Engagement d'un appel à projet aux communes investies dans la démarche pour l'installation de systèmes de production d'énergies renouvelables.
- Approfondissement d'un projet de réaffectation d'église en centre de ressources de la Grande Guerre.

**3 Mots clés** : Concertation - Economies - Patrimoine